ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District

Formant le No 2214 rue Delachaise, entre le rue St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 67,300 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une lignes de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du lot No trois et cent vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shér. Civil de la Paroisse d'Orléans.

Beck, Walshe et Beck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert.

Les bâtisses portant le No 5005 rue Tchoupitoulas.

Montgomery Building and Loan Association vs Joseph Burns et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de cela communément appelée le Faubourg Avart, désignés par les numéros sept et huit, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Eliza (autrefois Levée), Robert, Soniat et Annunciation, d'après le plan dressé par Wm Fortinstien, arpenteur, et déposé en l'étude de C. C. Lashay, voyer, et notaire en cette ville, et mesurant ensemble ainsi: Lot No 7 mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté séparant du lot No 8, et cent trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée; et le lot No 8 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne le séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, et tout ensemble ainsi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignante.

26 av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Allen McLelland vs Jean B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,436 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds six pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, en date jour daté A D.1864, à Mme Marie Boal, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le même jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans la procédure intitulée Germania Savings Bank vs Mme Marie Boal, femme de Edward T. Manning, No 39,-332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations de cette ville, dans le livre 152, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes B, folio 2851.

Acquis par le défendeur dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant O. G. Schmidt, notaire public, daté le 16 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

25 av—25 26 28 — mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited," et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certaines lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B, C, D, et E, dans l'îlet 29, Northeville, bornés par la propriété Foucher, les rues Pauline, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Foucher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

18 av—18 26—mai 2 9 16 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District,

Connue comme le vieux No 226 et le nouveau No 761 de la rue Franklin, entre, les rues Julia et Gired.

The Smith Bros Co., Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Gired, désignés comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No 228 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'îlet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté; et le lot No 18 mesurant vingt huit pieds de face à la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre ladite deux lots, et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florance et Rosen, avocats pour la plaignante.

10 mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny (l'arrière rue étant Lafayette.)

Albert Georgette vs J. P. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Derbigny et Claiborne, et mesurant vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Cypress sur quarante et un pieds sept pouces quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lequel dit lot est la moitié la plus près de la rue Cypress du lot de terre désigné par le No Neuf, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le trois janvier 1845 et déposé pour référence au bureau de A. Chipoulla, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.

10mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le Numéro municipal 621 de la rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.

Security Building and Loan Association vs Joseph Klair.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonlouse, Royale, St Pierre et Chartres, et mesurant vingt huit pieds six pouces de face à la rue Toulouse, incluant le mur en commun avec le voisin, sur une profondeur de cent quatre vingt pieds; ladite propriété mesurant d'après ledit devis fait par F. A. D'Hémécourt, daté Nouvelle Orléans le 19 juillet 1886, trente et un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre vingt treize pieds un pouce et sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 12 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St-Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Bellaville, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Bechler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 230, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5; ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella, avocat pour le plaignant.

25 av—25—mai 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement Payant.

No 1205 rue St Philippe, près de la rue St Claude.

Dans l'affaire de la succession de Marie F Ducongé, femme décédée de Jos Braud

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 67,559.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 822 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 7 mai 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 10 juin, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 138 borné par les rues St Claude (autrefois Tremé), Dumaine et St Philippe, lequel lot forme partie du lot cinq de l'îlet 49, sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, daté le 8 août 1822, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ancien notaire en cette ville, le 16 novembre 1822, et mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur on plus si on la trouve.

Les améliorations No 1206 rue St Philippe consistent en un cottage simple consistant galerie sur le côté, trois chambres et deux cabinets; dans le fond il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galerie sur le devant et quatre chambres.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets à un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1902 et devant faire un dépôt de dix pour cent comptant pour lier la vente.

1 mai—10 18 25—juin 1 10

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 10 JUIN,

Deux Cottages doubles, Coin Annette et Roman.

Voisinage de choix, entouré de toutes les commodités. Eglises, Ecoles, Marchés, Chars Electriques, Etc., aux alentours.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune. — MARDI, 10 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre émis, daté et signé le 9 mai, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Mme P. Uleysse Blanchet, No 66,914, du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, Roman, St Antoine et Josephine et désignés par les lettres A et B sur un devis d'arpentage par Adloe Gerr, I. C., daté le 7 mai 1902 et déposé en l'étude de John W. Duffy, notaire, pour référence; d'après ledit devis le lot A mesurant vingt trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Annette, quatre vingt quatorze pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Roman, et sur l'autre ligne de côté il a une première profondeur de cinquante huit pieds et quatre lignes sur la ligne d'une allée de 3', 2", 3"' de largeur en commun avec elle et le lot B, de là sur une ligne oblique deux pieds, six pouces et quatre lignes duquel dit point il a une autre profondeur de trente quatre pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot B, et une largeur dans le fond de vingt neuf pieds un pouce deux lignes. Les améliorations sur le lot A, Nos 1801-03 rue Annette, comprenant un cottage double couvert en ardoises, contenant sur un côté quatre chambres et une cuisine, et de l'autre côté trois chambres et cuisine; dans la cour sont citernes, hangar, etc.

Les améliorations sur le lot B, Nos 1805-07 rue Annette, comprenant un cottage double contenant de chaque côté trois chambres et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Les ci-dessus décrites propriétés seront vendues séparément, avec l'usage de l'allée commune ci-dessus mentionnée, laquelle allée mesurant 3' 2" 3"' de largeur et façade à la rue Annette, sur une profondeur de 58' 4" de profondeur. Toutes les mesures en ceci sont plus ou moins en mesure américaine.

Termes et conditions:—La moitié ou plus ou tout du prix comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, payable en un et deux ans en billets portant intérêt de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante; un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John Watt Duffy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Thilberger, avocat.

10 mai—10 11 18 25—juin 1 8 10

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Devalle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Devalle.

No 67,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret ou ordre de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, a moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Peridido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenus sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans —No 67,556—Division B—Allan Pierce vs ses créanciers—Ordre—Qu'il soit ainsi qu'il est demandé, qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Allan M. Pierce, soit appelée pour être tenue pardevant George W. Deuring, Jr. notaire, pour la paroisse d'Orléans, à son bureau No 211 Passage de la Source, ville de la Nouvelle-Orléans land', le 26me jour de mai 1902, à 11 heures a. m., après les délais dus et légaux et avis, dans le but de voter sur l'application dudit Allan M. Pierce pour un répit; et, pendant cette procédure et jusqu'à nouvel ordre, que toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire et sa propriété soient suspendues; et qu'Edgar M. Cahn soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 23 avril 1902.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

Louis P. Paquet, Andrew J. Murphy, avocats pour le pétitionnaire.

24avril—24—mai 3 23

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU Deuxième District.

Nos 822 824, rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune— MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte, le 28 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No Soixante dix neuf (79), borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds (32) à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc., connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant à la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura droit au loyer qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B. Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE Résidence Double,

Nos 318-320 rue Sud Miro,

Entre les rues Palmyre et Banks.

Veuve Jos. Seppelt vs Joséphine Schmitz et al.

No 67,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte 18 avril 1902 et jugement signé en cour en pleine séance le 24 avril 1902 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No cinq cent vingt cinq (525) borné par les rues Sud Miro, Galvez, Banks et Palmyre, lequel lot mesure vingt huit pieds sept pouces et une ligne (28' 7" 1"') de face à la rue Sud Miro sur cent quarante deux pieds sept pouces (142' 7") de profondeur et est désigné par le numéro vingt et un (21) de l'îlet numéro vingt six (26) sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cavillier, par un acte du 19 octobre 1853, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 318 et 320 rue Sud Miro.

Les améliorations consistent d'une magnifique résidence double à un étage couverte en ardoises avec six chambres, deux bâtisses dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de choix pour bâtir dans le sixième district.

Succession de Mme Emma H. Phelan

No 67,460 — Division E. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonce L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 5 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 avril 1902, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Sept certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Soniat, Robert et Constance, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après le plan à la Bourse, et mesurant comme suit: les lots A, B, C, D, et E, font face à la rue Magazine et mesurant chacun 30 pieds de face sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les lots F et G font face à la rue Soniat et mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 2 lignes sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots devant être vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs ou acquéreurs portant 7 pour cent par an d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant E. B. Triet, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs

4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

Succession de Andrew G. Hoix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,611—Division E—Attendu que Hermina Chevsi, veuve de Frederick Walter Farr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Andrew G. Hoix décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. McL. Fayssoux, Andrew H. Wilson, avocats.

2mai—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 1507, 1509-1511, 1513-1515 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 66 292.—Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard, Joseph L Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci après:

PREMIERE PROPRIETE.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot "A" sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage laquelle existera aussi longtemps que les améliorations actuelles sur lesquels dite deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura dès lors sa complète, libre et sans contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnés. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Besnard, par achat de Victor Moreau, par acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire, le 9 février 1836 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 89 folio 416 et de Jean Redi par acte passé pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 89, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis sus-mentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C, il existe semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double, connue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot C, sur le sus-mentionné devis composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant, d'après ledit devis, trente et un pieds dix pou